

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Fungitrol L30 DPG

Type(s) de produit: TP06 - Protection des produits pendant le stockage

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Numéro de l'autorisation: BE2019-0013-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0013028-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	15
5.1. Consignes d'utilisation	15
5.2. Mesures de gestion des risques	15
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	16
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	16
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	16
6. Autres informations	16

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Fungitrol L30 DPG

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	TROY CHEMICAL COMPANY BV
	Adresse	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	BE2019-0013-00-00 1-4	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0013028-0004	
Date de l'autorisation	07/07/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	07/07/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas
	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne
	Am Alten Galgen 14 56410 Montabaur Allemagne
	Geschwister-Scholl-Straße 127 39218 Schönebeck/Elbe Allemagne
	Mecklenburger Str. 229 23568 Lübeck Allemagne
	Halchtersche Str. 33 38304 Wolfenbüttel Allemagne
	Am Nordturm 5 46562 Voerde Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne
	One Avenue L 07105 Newark, New Jersey États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	30

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes larynx à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le récipient dans selon les dispositions nationales/régionales en vigueur

Éliminer le contenu dans selon les dispositions nationales/régionales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Sous-catégorie 6.1: Liquides et détergents de lavage et de nettoyage

Type de produit	TP06 - Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	<p>Cette utilisation se réfère à la sous-catégorie de type de produit 06 mentionnée précédemment selon les accords techniques sur les biocides, TAB version 1.2, 2016.</p> <p>Le produit liquide Fungitrol L30 appartenant à la catégorie méta SPC4 de Fungitrol Biocidal Product Family est une solution prête à l'emploi de conservation directe (concentration AS : 30-30%).</p> <p>Les produits de Fungitrol Biocidal Product Family sont utilisés pour la protection industrielle directe d'une grande variété de produits de la catégorie PT6.</p>
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Aspergillus niger</i> DSM 12634 Nom commun: Mould fungi Stade de développement: vegetative cells and spores</p> <p>Nom scientifique: other Nom commun: Fungi/yeasts Stade de développement: vegetative cells</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Protection de détergents et de liquides de lavage et de nettoyage</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos</p> <p>Description détaillée: La protection directe de tous les produits finis est réalisée par des utilisateurs industriels, dans la plupart des cas, de façon très automatisée. L'ajout de l'agent de conservation (c.à.d. mélange à des produits finis) se fait dans des conditions fermées. Peu fréquemment, les produits biocides peuvent également être ajoutés de façon partiellement automatisée ou manuellement.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Concentration finale de la substance active : 0.005- 0.05% (w/w) (0.05-0.5 g/kg)</p> <p>Dilution (%): 100%</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Une fois par cycle de production du produit traité.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Seau (HDPE) : 20-30 kg (pour les formules liquides).</p> <p>Fermeture : Capuchon à vis, HDPE</p> <p>Fût (HDPE) : 20-200 kg (pour les formules liquides).</p>

Fermeture : Capuchon à vis,
GRV en PEHD (conteneur semi-vrac, HDPE): 1000 kg (pour les formules liquides).
Fermeture : Capuchon à vis, HDPE

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Sous-catégorie 6. 2 : Peintures et revêtements

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Cette utilisation se réfère à la sous-catégorie de type de produit 06 mentionnée précédemment selon les accords techniques sur les biocides, TAB version 1.2, 2016. Le produit liquide Fungitrol L30 appartenant à la catégorie méta SPC4 de Fungitrol Biocidal Product Family est une solution prête à l'emploi de conservation directe (concentration AS : 30-30%). Les produits de Fungitrol Biocidal Product Family sont utilisés pour la protection industrielle directe d'une grande variété de produits de la catégorie PT6.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: other Nom commun: Fungi/yeasts Stade de développement: vegetative cells</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Conservation des peintures et revêtements</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos Description détaillée: La protection directe de tous les produits finis est réalisée par des utilisateurs industriels, dans la plupart des cas, de façon très automatisée. L'ajout de l'agent de conservation (c.à.d. mélange à des produits finis) se fait dans des conditions fermées. Peu fréquemment, les produits biocides peuvent également être ajoutés de façon partiellement automatisée ou manuellement.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Concentration finale de la substance active : 0.005- 0.1% (w/w) (0.05-1.0 g/kg) Dilution (%): 100% Nombre et fréquence des applications: Une fois par cycle de production du produit traité.</p> <p>Seulement application spray: 0.005-0.02% IPBC (0.05-0.20 g/kg IPBC)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Seau (HDPE) : 20-30 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE Fût (HDPE) : 20-200 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, GRV en PEHD (conteneur semi-vrac, HDPE): 1000 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Sous-catégorie 6.3 : Liquides utilisés dans la fabrication du cuir et du textile

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Cette utilisation se réfère à la sous-catégorie de type de produit 06 mentionnée précédemment selon les accords techniques sur les biocides, TAB version 1.2, 2016. Le produit liquide Fungitrol L30 appartenant à la catégorie méta SPC4 de Fungitrol Biocidal Product Family est une solution prête à l'emploi de conservation directe (concentration AS : 30-30%). Les produits de Fungitrol Biocidal Product Family sont utilisés pour la protection industrielle directe d'une grande variété de produits de la catégorie PT6.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: other
Nom commun: Fungi/yeasts
Stade de développement: vegetative cells

Domaine d'utilisation

Intérieur

Conservation des liquides utilisés dans la fabrication du cuir

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système clos

Description détaillée:

La protection directe de tous les produits finis est réalisée par des utilisateurs industriels, dans la plupart des cas, de façon très automatisée. L'ajout de l'agent de conservation (c.à.d. mélange à des produits finis) se fait dans des conditions fermées. Peu fréquemment, les produits biocides peuvent également être ajoutés de façon partiellement automatisée ou manuellement.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Concentration finale de la substance active : 0.005- 0.05% (w/w)
(0.05-0.5 g/kg)
Dilution (%): 100%
Nombre et fréquence des applications:
Une fois par cycle de production du produit traité.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Seau (HDPE) : 20-30 kg (pour les formules liquides).
Fermeture : Capuchon à vis, HDPE
Fût (HDPE) : 20-200 kg (pour les formules liquides).
Fermeture : Capuchon à vis,
GRV en PEHD (conteneur semi-vrac, HDPE): 1000 kg (pour les formules liquides).
Fermeture : Capuchon à vis, HDPE

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Sous-catégorie 6.6 : Colles et adhésifs

Type de produit	TP06 - Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	<p>Cette utilisation se réfère à la sous-catégorie de type de produit 06 mentionnée précédemment selon les accords techniques sur les biocides, TAB version 1.2, 2016. Le produit liquide Fungitrol L30 appartenant à la catégorie méta SPC4 de Fungitrol Biocidal Product Family est une solution prête à l'emploi de conservation directe (concentration AS : 30-30%). Les produits de Fungitrol Biocidal Product Family sont utilisés pour la protection industrielle directe d'une grande variété de produits de la catégorie PT6.</p>
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: other Nom commun: Fungi/yeasts Stade de développement: vegetative cells</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Conservation des colles et des adhésifs</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos Description détaillée: La protection directe de tous les produits finis est réalisée par des utilisateurs industriels, dans la plupart des cas, de façon très automatisée. L'ajout de l'agent de conservation (c.à.d. mélange à des produits finis) se fait dans des conditions fermées. Peu fréquemment, les produits biocides peuvent également être ajoutés de façon partiellement automatisée ou manuellement.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Concentration finale de la substance active : 0.005- 0.1% (w/w) (0.05-1.0 g/kg) Dilution (%): 100% Nombre et fréquence des applications: Une fois par cycle de production du produit traité.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Seau (HDPE) : 20-30 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE Fût (HDPE) : 20-200 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, GRV en PEHD (conteneur semi-vrac, HDPE): 1000 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Sous-catégorie 6.7 : Autres: Conservation de matières premières : adjuvants (utilisés dans le béton)

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Cette utilisation se réfère à la sous-catégorie de type de produit 06 mentionnée précédemment selon les accords techniques sur les biocides, TAB version 1.2, 2016. Le produit liquide Fungitrol L30 appartenant à la catégorie méta SPC4 de Fungitrol Biocidal Product Family est une solution prête à l'emploi de conservation directe (concentration AS : 30-30%). Les produits de Fungitrol Biocidal Product Family sont utilisés pour la protection industrielle directe d'une grande variété de produits de la catégorie PT6.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: other
Nom commun: Fungi/yeasts
Stade de développement: vegetative cells

Domaine d'utilisation

	Intérieur
	Conservation des matières premières : adjuvants (utilisés dans certaines matrices telles que le béton)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: La protection directe de tous les produits finis est réalisée par des utilisateurs industriels, dans la plupart des cas, de façon très automatisée. L'ajout de l'agent de conservation (c.à.d. mélange à des produits finis) se fait dans des conditions fermées. Peu fréquemment, les produits biocides peuvent également être ajoutés de façon partiellement automatisée ou manuellement.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Concentration finale de la substance active : 0.005- 0.1% (w/w) (0.05-1.0 g/kg) Dilution (%): 100% Nombre et fréquence des applications: Une fois par cycle de production du produit traité.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Seau (HDPE) : 20-30 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE Fût (HDPE) : 20-200 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, GRV en PEHD (conteneur semi-vrac, HDPE): 1000 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Sous-catégorie 6.7 : Autres: Conservation de matières premières : pâtes pigmentaires (pour colorer une grande variété de produits, notamment des peintures)

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Cette utilisation se réfère à la sous-catégorie de type de produit 06 mentionnée précédemment selon les accords techniques sur les biocides, TAB version 1.2, 2016. Le produit liquide Fungitrol L30 appartenant à la catégorie méta SPC4 de Fungitrol Biocidal Product Family est une solution prête à l'emploi de conservation directe (concentration AS : 30-30%). Les produits de Fungitrol Biocidal Product Family sont utilisés pour la protection industrielle directe d'une grande variété de produits de la catégorie PT6.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: other
Nom commun: Fungi/yeasts
Stade de développement: vegetative cells

Domaine d'utilisation

Intérieur

Pâtes pigmentaires pour colorer une grande variété de produits (notamment des peintures)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système clos
Description détaillée:

La protection directe de tous les produits finis est réalisée par des utilisateurs industriels, dans la plupart des cas, de façon très automatisée. L'ajout de l'agent de conservation (c.à.d. mélange à des produits finis) se fait dans des conditions fermées. Peu fréquemment, les produits biocides peuvent également être ajoutés de façon partiellement automatisée ou manuellement.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Concentration finale de la substance active : 0.006- 0.1% (w/w) (0.06-1.0 g/kg)

Dilution (%): 100%

Nombre et fréquence des applications:

Une fois par cycle de production du produit traité.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Seau (HDPE) : 20-30 kg (pour les formules liquides).
Fermeture : Capuchon à vis, HDPE
Fût (HDPE) : 20-200 kg (pour les formules liquides).
Fermeture : Capuchon à vis,
GRV en PEHD (conteneur semi-vrac, HDPE): 1000 kg (pour les formules liquides).
Fermeture : Capuchon à vis, HDPE

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.7 Description de l'utilisation

Utilisation 7 - Sous-catégorie 6.7 : Autres: Conservation des matières premières : encres

Type de produit	TP06 - Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Cette utilisation se réfère à la sous-catégorie de type de produit 06 mentionnée précédemment selon les accords techniques sur les biocides, TAB version 1.2, 2016. Le produit liquide Fungitrol L30 appartenant à la catégorie méta SPC4 de Fungitrol Biocidal Product Family est une solution prête à l'emploi de conservation directe (concentration AS : 30-30%). Les produits de Fungitrol Biocidal Product Family sont utilisés pour la protection industrielle directe d'une grande variété de produits de la catégorie PT6.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: other Nom commun: Fungi/yeasts Stade de développement: vegetative cells
Domaine d'utilisation	Intérieur Conservation des matières premières : Pâtes pigmentaires pour colorer une grande variété de produits (encres)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: La protection directe de tous les produits finis est réalisée par des utilisateurs industriels, dans la plupart des cas, de façon très automatisée. L'ajout de l'agent de conservation (c.à.d. mélange à des produits finis) se fait dans des conditions fermées. Peu fréquemment, les produits biocides peuvent également être ajoutés de façon partiellement automatisée ou manuellement.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Concentration finale de la substance active : 0.005- 0.05% (w/w) (0.05-0.5 g/kg) Dilution (%): 100% Nombre et fréquence des applications: Une fois par cycle de production du produit traité.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Seau (HDPE) : 20-30 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE Fût (HDPE) : 20-200 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, GRV en PEHD (conteneur semi-vrac, HDPE): 1000 kg (pour les formules liquides). Fermeture : Capuchon à vis, HDPE

4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Identique pour toutes les utilisations. Consulter les consignes générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Pour la conservation industrielle directe.
Conseils pour une manipulation sans danger:
L'agent conservateur est ajouté au système de préférence par un système de dosage automatique dans un endroit où le conservateur sera dispersé de façon uniforme. Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la production du produit. Il est recommandé d'ajouter l'agent conservateur le plus tôt possible pour une protection optimale. Consulter le fabricant pour déterminer le dosage optimal pour les différents produits à conserver.
Éviter la formation de particules inhalables. Éviter la formation de brouillards/vapeurs Ne pas respirer les brouillards/les vapeurs
Permettre un renouvellement suffisant de l'air et/ou une ventilation par aspiration dans les locaux de travail. Éviter le dépassement des limites d'exposition professionnelles données. Il est strictement interdit de fumer, manger et boire dans la zone d'application.
Effectuer un entretien adéquat des locaux.

5.2. Mesures de gestion des risques

Apporter une ventilation par aspiration adaptée (générale et/ou locale) pour maintenir l'exposition en dessous des niveaux de surexposition (effets nocifs connus, suspects ou manifestes). Apporter une ventilation par aspiration adaptée aux endroits de formation de poussière.

Équipement de protection individuelle

Protection des mains: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau de fabrication du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales. Protection de la peau et du corps : combinaison résistant aux produits chimiques

Mesures d'hygiène : Ne pas respirer les poussières. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. S'assurer que les stations de lavage des yeux et les douches de sécurité sont à proximité du poste de travail.

Produits finis :

La personne responsable de la mise sur le marché des articles traités doit s'assurer que l'étiquetage de ces articles traités indique les informations suivantes :

Pour une application par pulvérisation manuelle, les éléments suivants doivent être indiqués : « Porter une combinaison résistant aux produits chimiques lors d'une pulvérisation manuelle ».

Le sol doit être protégé lors de l'application in situ des articles traités (peintures et revêtements) et tout déversement doit être collecté. En cas de concentrations d'IPBC (butylcarbamate d'iodopropynyle) supérieures à 0,02% dans la peinture traitée, celle-ci ne peut être utilisée en application par pulvérisation.

Tout déchet liquide/solide d'un procédé de désencrage doit être traité en tant que déchet spécial et manipulé conformément aux règlements locaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours

REMARQUES GÉNÉRALES : En cas d'accident, d'exposition suspectée ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette si possible).

EN CAS D'INGESTION : Ne PAS faire vomir ; appeler immédiatement un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement la peau à grande eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer en continu avec de l'eau (de préférence en utilisant un poste de lavage des yeux) pendant au moins 5 minutes. Paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer les yeux. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'extérieur. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Mesures d'urgence pour la protection de l'environnement :

Éviter tout rejet inutile dans l'environnement, en particulier, éviter tout rejet dans les eaux naturelles.

Toute perte doit être collectée pour réutilisation et élimination.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit doit être éliminé en toute sécurité comme un déchet dangereux. Tout produit collecté pendant l'application et qui n'est pas réutilisé doit être éliminé en toute sécurité en tant que déchet dangereux.

NE PAS éliminer le produit restant dans les égouts.

Éliminer l'emballage et le produit inutilisé conformément à la réglementation locale.

Si nécessaire, consulter une entreprise de traitement des déchets ou une autorité locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

2 ans

Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le contenant d'origine bien fermé. Protéger du gel.

6. Autres informations